

Étape Nort sur Erdre – la Chapelle sur Erdre

PROFIL DE L'ÉTAPE : - 20.5 km - 05h05

DESCRIPTIF DE L'ETAPE :

0.00 - ... Nort sur Erdre. Vous quitterez cette commune à partir de l'église (dos à l'église) en empruntant la rue du Général Leclerc sur 200 m. Au rond-point, continuer tout droit en direction de Casson par la rue François Dupas (D 26) sur un peu moins d'un kilomètre.

0H15 01.1 - Poursuivre la route de **Casson** jusqu'à la sortie de **Nort sur Erdre**. 50 m après le panneau sortie de ville, prendre le chemin à droite, qui vous conduit à une route, que vous prendrez sur votre gauche. Continuer cette route jusqu'au croisement suivant. S'engager pratiquement en face dans un chemin agricole sur 1,5 km environ en laissant des chemins sur votre droite, en traversant une route communale, en laissant à nouveau à un croisement de chemins ceux de droite et de gauche. A son extrémité, le chemin part sur votre gauche, jusqu'à arriver au niveau d'un bâtiment d'élevage, puis une intersection avec une route. L'emprunter à droite, et à 150 m, laisser à droite un groupe de maisons et autres constructions. Descendre tout droit par un chemin herbeux vers le **canal de Nantes à Brest** donnant sur

1H05 04.5 - L'écluse de la Tindière, après être passé sur un petit pont en bois remontant vers le canal. Continuer à gauche sur le chemin de halage sur 1 km jusqu'à la **D 26** au lieu-dit **Vive-Eve**. **Traverser le pont avec précautions, puis passer sur le bord droit du canal.** Enjamber la glissière de sécurité. Longer le canal sur un chemin herbeux jusqu'à la jonction d'une rigole traversée par un petit pont ; ne pas le traverser. Tourner à droite et suivre le chemin le long de cette rigole, tout en croisant la D 69 (**à traverser avec précautions**), puis jusqu'à une passerelle que vous traverserez. (Gîte sur votre gauche). Continuer à droite sur 150 m jusqu'au ...

1H40 06,9 ... Pas Chevalier. (commune de CASSON) (*Voir la partie HISTOIRE de CASSON*)

Du Pas-Chevalier à Sucé sur Erdre, le chemin se poursuit plein sud durant 7 km. Il traverse beaucoup de sentiers et de route. Il ne traverse aucun village et comporte peu de panneaux de signalisation. Descriptif :

A un peu plus de 600 m, bifurquer à la patte d'oie à gauche sous les fils haute tension. 550 m plus loin, le chemin débouche parallèlement à une route. Continuer tout droit.

Sur 2 600 m, suivre tout droit le chemin avec 3 traversées de route dont la dernière indique le village des **Prouveries**. Poursuivre, puis, 500m plus loin le chemin rentre...

2H35 10,6 ... dans le lieu-dit **La Chauvelière**. Le contourner par la droite.

A 1 200 m, toujours tout droit à 2 intersections, et tout droit lorsque le chemin principal rentre dans une propriété privée à gauche. Ici, le chemin herbeux sur 300 m, peut être humide par temps de pluie.

Le chemin débouche sur une route avec un village de l'autre côté de la route. Prendre à gauche et sur 340 m, passer devant une entreprise Cuma, puis l'entrée du **Gaëc de la Cormerais** et dans le virage à gauche, suivre la route agricole à droite.

Poursuivre tout droit sur 1 600 m vers **Sucé sur Erdre** avec 2 traversées de route. Dans une descente, le chemin débouche sur un autre chemin. Prendre à gauche vers la Rue Raphaël qui

3H20 13.8-... débouche dans la rue de Nort (D 69), à Sucé sur Erdre, au niveau d'un grand bâtiment (foyer Sésame à droite). Tourner à droite, poursuivre jusqu'à l'intersection, prendre à gauche rue de Casson, traverser la ligne de Tram-train, puis suivre la rue Descartes tout droit jusqu'à l'église, la contourner. (De l'église, vous pouvez apercevoir la Tour Gaillard via la grande rue). Continuer rue de la mairie qui vous amène jusqu'au ...

3H45 14,9 -... joli port. (nombreux restaurants et commerces – O.T. à 100 m sur votre gauche)

Pour continuer, longer le quai de Bliesransbach. Au bout du quai, remonter à droite, en faisant un coude par la rue du Port pour emprunter 80 m plus haut la rue du Pin. La suivre sur 180 m, puis en face au carrefour, la piste cyclable de la vélodyssée qui passe aussi par la rue de la Bretonnière. Au n° 142, prendre à droite un sentier qui débouche dans la rue des Ecureuils. Après 230 m, tournez à droite sur la route des Côteaux de la Turbalière qui vous amène à 150 m à la D 69 et la piste cyclable de la vélodyssée (km 16) à suivre jusqu'à La Chapelle-sur-Erdre.

Prendre à gauche et marcher sur le côté gauche de la départementale, sur 250 m, avant de tourner à gauche puis aussitôt à droite dans un chemin en descente, sur 300 m ; après l'intersection avec une route, poursuivre en montée, toujours sur 300 m pour rejoindre la D 69. Tourner à gauche et continuer sur la piste cyclable le long de la départementale avant de serrer à gauche, à 600 m, pour passer sous la D 69. Après la traversée du tunnel, poursuivre sur la Vélodyssée qui longe la D 69 sur la droite. A 850 m, passer au-dessus du beau ruisseau de l'Hocmard par une passerelle en bois (ou imitation). Le chemin traverse tout de suite une route vers Mouline puis à 500 m un rond-point avec accès à une gendarmerie. Environ 500 m plus loin, fin de la voie aménagée ; poursuivre son chemin le long d'une route assez passante jusqu'à un rond-point à l'entrée de La-Chapelle-sur-Erdre à 500 m. Entrer dans le bourg par les rues de Sucé-sur-Erdre puis Louise Michel, qui mène à ...

5H05 20.5 -... l'église de la Chapelle sur Erdre, terme de cette étape.